

<https://www.ville-gentilly.fr/actualites/permanences-handicap>

## **Permanences Handicap**

Des permanences handicap se tiennent sur rendez-vous les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9h à 12h à la Maison des familles.



Elles ont pour but d'informer les Gentilléens sur leurs droits et de les aider à monter un dossier MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

Inscriptions auprès de la Maison des familles.

## **Maison des Familles**

3 allée Fernand-Léger  
94250 Gentilly  
France

[01 47 40 58 60](tel:0147405860)

[06 27 36 35 18](tel:0627363518)

[maisondesfamilles@ville-gentilly.fr](mailto:maisondesfamilles@ville-gentilly.fr)

Horaires :

Mardi : 13h30-18h

Mercredi : 9h-12h/13h30-18h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 13h30-19h

Samedi : 10h-16h30 (ouvert un samedi sur deux, les semaines paires)

Publié le 18 octobre 2021